



Communication aux parents

Chaque année, le Centre de services scolaire de Portneuf organise le transport sur un vaste territoire scolaire. Ce service repose sur une donnée essentielle : l'adresse de transport qui se trouve dans le dossier de chaque élève.



Aviser l'école sans tarder de tout changement d'adresse de transport ou de toute erreur apparaissant dans le dossier de votre enfant. Aviser aussi l'école sans tarder si vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse courriel.

Si l'autobus ne passe pas, votre enfant sait-il quoi faire?

Ennuis mécaniques, conditions météo, accident, fermeture de route imprévue, etc.

Pour une foule de raisons, il pourrait arriver que l'autobus ne passe pas. Afin d'éviter des incidents malheureux, particulièrement l'hiver, nous vous recommandons d'expliquer à votre enfant ce qu'il doit faire en pareille situation. Combien de temps doit-il attendre dehors? Si vous n'êtes pas à la maison, a-t-il une clé pour entrer ou doit-il aller chez un voisin? A-t-il accès à un téléphone? Qui doit-il appeler et à quel numéro? etc.

SVP, assurez-vous que votre enfant sait quoi faire si cette situation survient.

Accueil au retour de l'école : prévoyez un « plan B »

Les conducteurs ne sont pas tenus de s'assurer que quelqu'un est présent pour accueillir votre enfant au retour de l'école parce que cela ne peut souvent pas être fait sans quitter l'autobus – ce qui est interdit lorsque les élèves sont à bord. Nous vous invitons donc à prévoir un « plan B » en cas où la personne qui accueille normalement votre enfant au retour de l'école ne pourrait pas être présente.

SVP, assurez-vous que votre enfant sait quoi faire si cette situation survient.

Urgence

Pour toute urgence après les heures de classes, veuillez communiquer avec l'école de votre enfant.

Objets oubliés dans l'autobus

Si votre enfant oublie ou perd un objet dans le transport scolaire, nous vous invitons à communiquer directement avec la compagnie de transport.

Compagnie de transport	Numéro de téléphone	Secteurs desservis
Autobus Pont-Rouge Ltée Autobus St-Basile Ltée Autobus R.Bouffard & Fils Inc	418-873-2718	Pont-Rouge Saint-Basile Cap Santé Neuville
Autobus Saint-Raymond / Autocar portneuf	418-337-7665	Saint-Raymond Saint-Léonard-de-Portneuf Rivière-à-Pierre Sainte-Christine-D'Auvergne Saint-Alban Lac-Sergent
Transport Donnacona Inc	418-285-3663	Donnacona
Transport Jacques-Cartier	418-268-8712	Portneuf Saint-Gilbert Saint-Marc-des-Carières Grondines Saint-Casimir
Transport Nadia Lapointe	418-824-9517	Transport spécialisé
Transport Alton	418-277-2972	Saint-Ubalde Saint-Thurbide Saint-Casimir Deschambault

Changements sporadiques de parcours ou d'arrêt

Le service du transport scolaire a pour objectif le transport de l'élève entre son domicile et l'école. Ce n'est pas un service de taxi ni un service de transport municipal ou régional et il ne doit jamais servir à aller chez des amis ou à d'autres fins personnelles. Pour des raisons de sécurité, il est INTERDIT de prendre un autre autobus que celui qui a été attribué à l'élève ou de monter ou descendre à un autre arrêt que celui désigné par le Service du transport scolaire.

Droit du conducteur de refuser de transporter un élève non autorisé

Le conducteur a le droit de vérifier l'identité de ses passagers et de contrôler leur droit d'être à bord. Il peut refuser à un élève d'embarquer dans l'autobus si son nom n'apparaît pas sur sa liste de passagers.

Fermeture du CSS de Portneuf

Lorsque le CSS de Portneuf ferme l'ensemble de ses établissements, son service de transport scolaire est interrompu pour tous ses usagers. La décision de fermeture est annoncée vers 6 h sur le site du Centre de services et dans les médias.



Transport de bagages

L'élève est autorisé à transporter deux bagages à main bien fermés, habituellement un sac à lunch et un sac d'école. Il doit pouvoir les tenir solidement sur ses genoux ou à ses pieds sans obstruer l'allée ni les sorties de secours.

Conformément au Code de la sécurité routière, le conducteur a l'obligation de refuser tout objet ou bagage non conforme, même s'il est nécessaire dans le programme d'études de l'élève. Le parent doit donc assurer lui-même le transport de tels objets ou bagages entre la résidence et l'école.

Problèmes dans le transport

Les conducteurs n'ont malheureusement pas le temps de s'entretenir avec les parents, car ils ont des horaires stricts à respecter. Si vous souhaitez discuter d'un problème, communiquez avec le Service du transport scolaire au :

418-285-5002 ou par courriel à transport@cssportneuf.gouv.qc.ca.



Pour plus de renseignements

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service du transport scolaire ou visitez la page Web du [transport scolaire du Centre de services scolaire de Portneuf](#).

Il nous fera plaisir de vous aider!